

TRAITEMENT DES EAUX DE RUISSELLEMENT

Détermination du volume utile du bassin (régulation du débit de fuite)

$V=10 Sa Ha$

avec : V : volume du bassin en m3

Sa : surface active en ha

ha : capacité spécifique en mm

Description	BV		
	surface m2	coeff. Imperm	
esp. Verts / stab.	24580	0,1	2458
toiture	5000	1	5000
voirie	3000	0,9	2700
Total	32580	0,312	10158

t=2 ans Cr : 0,46
 t=5 ans Cr : 0,51
 t=10 ans Cr : 0,57
 t=20 ans Cr : 0,63

T = 10 ans
 station météo = Limoges

Débit fuite autorisé :	20	l/s/ha
	0,02	m3/s/ha

Perméabilité :		mm/h (par m2)
	0,00E+00	m3/s (par m2)

S=	3,258	ha
S=	32580	m2
Ca =	0,312	
Sa =	1,016	ha
Qf autorisé	0,036	m3/s
Surface infiltr.		m2
Qf infiltration	0	m3/s
Qs	3,56E-02	m3/s
qs	7,1	mm/h
Hmax	19,41	en mm
V	197,19	en m3
	213,00	m3

durée (en h)	0,5	1	2	3	6
qs à t	3,54	7,09	14,18	21,26	42,53

qs 7,1

selon tracé de qs (t) sur courbe des hauteur cumulées

coeff montana a b
 7,962 0,707



~ Séparateurs hydrocarbures
~ Séparateurs graisses et fécules ~ Régulateurs de débit
~ Réserves incendies ~ Vannes murales ~ postes de relevage~

DIMENSIONNEMENT D'UN SEPARATEUR HYDROCARBURES

NOTE DE CALCUL selon la "Formule ajustée de CAQUOT" / ZONE 1 (10 ans)

$$1 \quad Q_p = 1,430 \times I^{0,29} \times C^{1,20} \times A^{0,78} \quad 1$$

Affaire :
Interlocuteur :
Département : 87 situé en zone pluviométrique 1
Surface : 9373,28 m²
Pente : 1,5 %
Nature du sol : Chaussée en béton, asphaltée

Coefficient de ruissellement relatif aux surfaces	
Chaussée en béton, asphaltée	0,70 - 0,95
Chaussée en brique	0,70 - 0,85
Toiture	0,75 - 0,95
Terrain gazonné, sol sablonneux	0,05 - 0,20
Terrain gazonné, sol dense	0,13 - 0,35
Entrée de garage en gravier	0,15 - 0,30

DONNEES

Département : 87
Surface du bassin : 9373,28 m²
Coefficient de ruissellement C : 0,85
Pente du terrain : 1,5 %
Densité des hydrocarbures : ≤ 0,85

ZONE 1
soit A = 0,9373 ha
soit I = 0,015 m/m

D'où Q_p : débit de pointe = 0,331 m³/s pour une densité ≤ 0,85

RESULTAT	Q _p = 330,96 L/s	Débit nominal.
	20% Q _p = 66,19 L/s	Débit traité avec un appareil muni d'un déversoir d'orage (by pass) : 20 % du débit nominal.

APPAREILS PROPOSES:

Sans by-pass : ESDC 400 *

Avec by-pass : CSDC 80 B par excès (65 B par défaut)

* : hors gamme standard.

Classe I : rejet : 5 mg/l

Tous nos appareils sont certifiés CE.



Calcul du débit de pointe par la formule de CAQUOT :

Cette méthode de calcul a été publiée dans les instructions techniques relatives aux réseaux d'assainissement des agglomérations (circulaire N° 77.284/INT)

réf: Ministère de l'équipement, Imprimerie Nationale (1977).

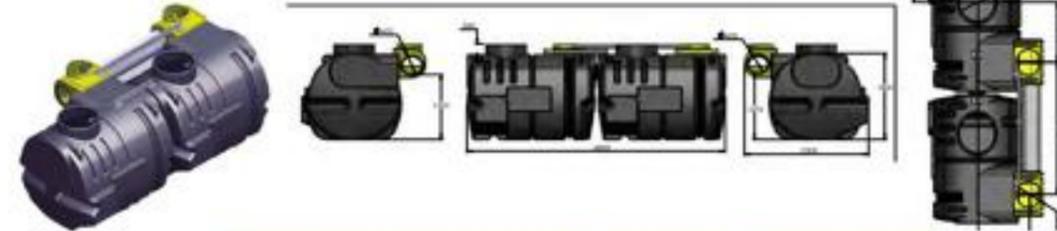
SEPARATEUR HYDROCARBURES POLYETHYLENE AVEC BY-PASS

PSDC 80 B DN 400



> Définition

Appareil destiné à piéger les hydrocarbures émanant des voiries, parkings
> Séparateur Hydrocarbures PE avec by-pass breveté respectant les exigences de la norme CE,
> L'appareil est constitué d'une cuve en Polyéthylène rotomoulé
> Équipé d'un compartiment débourbeur, d'une cloison filtre brevetée, et d'un obturateur automatique breveté.
> Séparateur de Classe I rejet inférieur à 5 mg conforme à la norme EN 858-1



CARACTERISTIQUES	OCIDO *	Norme EN 858-1
Débit traité	80 L/s	80 L/s
Débit admissible	400 L/s	
DN (joints forsheda) Entrée /Sortie	400 mm	≥ 300 mm
Longueur	4800 mm	/
Largeur	2310 mm	/
Hauteur	2000 mm	/
Fill d'eau entrée	1370 mm	/
Fill d'eau sortie	1350 mm	/
Poids	700 kg	/
Volume du débourbeur (100 L par L/s nominal)	9800 L	≥ 8000 L
Rétention en hydrocarbures (10 L par L/s nominal)	1000 L	≥ 800 L
Volume utile total	12500 L	/
Filtre coalesceur	Filtre textile	80 m ²
Amorces de réhausse	Diam ext 750x H200	
Amorces de réhausse by-pass	Diam ext 450x H150	/

> Entretien

L'appareil doit être vidangé au minimum une fois par an s'il n'y a pas de pollution accidentelle. Il sera remis en eau après l'opération. Plus généralement l'utilisateur doit contracter un protocole avec une société agréée et définir dans ce dernier la périodicité de ces opérations. Voir la fiche conseil d'entretien p 34 dans le catalogue

> Options

Alarme de saturation du compartiment hydrocarbures
Alarme de détection de voile de boues
Sangles d'ancrage

* taux de retrait du PE + ou - 2%

www.ocido.com

+33 (0) 2 35 50 35 77